



*Présidence  
du conseil d'administration*

~~~~~

**OFFICE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS  
POLYNESIE FRANÇAISE**

~~~~~

Papeete, 05 novembre 2007

**N° OPT/PCA/133**

## **ATTESTATION DE DEPENSES**

Le Président du conseil d'administration de l'OPT, soussigné, certifie que les dépenses suivantes :

\* facture n°003003214 du 29/10/2007 d'un montant de 18 260F CFP, établie par « CARREFOUR ARUE » ;

\* facture n°299965 du 30/10/2007 d'un montant de 6 620F CFP, établie par « Pâtisserie Hilaire » ;

\* achat de 3 baguettes de pains (sans facture) le 30/10/07 d'un montant de 141F CFP ;

ont été engagées pour l'achat de denrées alimentaires et de boissons à l'occasion du déjeuner du conseil d'administration du 30/10/2007 de l'Office des postes et télécommunications, pris dans la cuisine de la présidence du conseil d'administration à fare-ute.

Les personnes ayant participé à ce repas sont les suivantes :

- M. Jean-Paul BARRAL, Président du conseil d'administration de l'OPT ;
- M. Jacqui DROLLET, Vice-président du conseil d'administration de l'OPT ;
- M. Antony GEROS, Ministre des finances, du logement, des affaires foncières et du développement des archipels ;
- M. Pierre FREBAULT, Ministre de l'économie, du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique ;
- M. Gilles TEFAATAU, Ministre des petites et moyennes entreprises et de l'industrie ;
- M. Jacky BRYANT, Représentant à l'Assemblée de la Polynésie-Française ;
- M. Teiva CHAVEZ, Représentant du personnel ;
- M. Lucien YAU, Commissaire du gouvernement ;
- M. Patrick DELANNE, chef du service comptable ;
- Mme. Lydia NOUVEAU, Directrice générale ;
- M. Jean-François MARTIN, secrétaire de séance.

**Le Président du Conseil  
d'Administration de l'OPT**

**Jean-Paul BARRAL**